



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accord d'entraide judiciaire entre l'Union européenne et les États-Unis

Question écrite n° 14732

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur la déclaration de la présidente grecque de l'Union européenne, relative à l'accord d'extradition et d'entraide judiciaire entre l'Union européenne et les États-Unis. Ce projet d'accord semble offrir un certain nombre de garanties intéressantes, mais il apparaît que n'est pas tranchée la question de la compétence, lorsque les États-Unis et un pays européen demandent en même temps l'extradition d'une personne. Il lui demande si le règlement d'une telle hypothèse a été envisagée.

## Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention de la ministre déléguée aux affaires européennes sur une disposition du projet d'accord entre l'Union européenne et les États-Unis sur l'extradition, concernant l'examen de demandes d'extradition concurrentes. Les deux projets d'accords entre l'Union européenne et les États-Unis (sur l'extradition et l'entraide judiciaire) sont actuellement soumis au conseil des ministres de la justice et des affaires intérieures de l'Union européenne pour approbation, dans la perspective de leur éventuelle signature au sommet entre l'Union européenne et les États-Unis le 25 juin prochain à Washington. Ils constituent globalement une avancée certaine dans la coopération entre l'Union et les États-Unis et apportent des garanties sur la plupart des sujets auxquels étaient attachées les autorités françaises. Le Gouvernement examine cependant avec attention la disposition relative à l'examen de demandes d'extradition présentées concurrentement par un État membre de l'Union et les États-Unis. La France souhaite que cette disposition soit modifiée au regard de l'articulation entre le mandat d'arrêt européen et une demande d'extradition provenant d'un État tiers. Elle a formulé cette préoccupation au Conseil JAI du 8 mai et espère qu'une solution sera prochainement trouvée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14732

**Rubrique :** Traités et conventions

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 2003, page 2117

**Réponse publiée le :** 23 juin 2003, page 4971